

**Nebraska Medicaid Home and
Community-Based Services (HCBS)
(Services à domicile et
communautaires)**

**Dérogations pour déficiences
intellectuelles (DI)**

**Renonciation au soutien
familial Renonciation au
congé de jour pour adulte DD
Renonciation complète pour DD.**

**GUIDE RAPIDE DES
SERVICES**

*Le guide rapide est une introduction aux services pour
vous aider à décider lesquels prendre en compte.*



Juillet 2025

Services Disponibles

Les services disponibles sont basés sur vos besoins et sur la dispense DD des services à domicile et communautaires Medicaid (HCBS) dont vous bénéficiez :

- **la renonciation de soutien familial (FSW)** s'adresse aux personnes âgées de la naissance à 21 ans.
- **la renonciation DDAD (Developmental Disabilities Adult Day)** s'adresse aux personnes de 21 ans et plus.
- **la renonciation pour déficiences développementales complètes (CDD)** s'adresse à tous les âges.

Les services doivent être identifiés dans votre plan centré sur la personne avant qu'un prestataire puisse être autorisé à vous fournir des services.

Vous choisissez le ou les prestataires avec lesquels vous souhaitez collaborer. Différents types de prestataires sont disponibles :

- **Prestataire d'agence DD** – une entreprise inscrite comme prestataire Medicaid et agréée par le DHHS Public Health pour fournir des services aux personnes handicapées mentales.
- **Prestataire indépendant DD** – une personne inscrite comme prestataire Medicaid et employée par vous. Une fois que vous avez choisi une personne, l'État met en place un processus d'approbation pour garantir le respect des exigences. Votre coordonnateur des services vous accompagnera dans cette démarche.

Pour en savoir plus sur les services, consultez les résumés des services de la DD. Votre coordonnateur de services peut vous les fournir, vous expliquer les services et discuter des différentes options de prestataires.

Les résumés des services sont disponibles sur la page Web des services DD.



<https://dhhs.ne.gov/Pages/DD-Service-Array.aspx>

Ce tableau identifie les services disponibles sur chaque renonciation.

Services de renonciation DD	FSW	DDAD	CDD
Journée pour adultes	-	✓	✓
Technologie d'assistance	✓	✓	✓
Habilitation comportementale à domicile	-	-	✓
Conseil en matière d'avantages sociaux	-	✓	✓
Habilitation de jour pour enfants	✓	-	✓
Intégration communautaire	✓	✓	✓
Évaluation consultative	-	✓	✓
Accueil continu	-	-	✓
Assistance de jour	✓	✓	✓
Exploration d'emploi	-	✓	✓
Évaluation des modifications de l'environnement	✓	✓	✓
Formation d'aidant familial	✓	-	-
Mentorat familial et par les pairs	✓	-	-
Surveillance du maintien de la santé	✓	✓	✓
Modifications domiciliaires	✓	✓	✓
Ménager	✓	-	✓
Hôte d'accueil	-	-	✓
Vie autonome	✓	✓	✓
Soins personnels LRI	✓	✓	✓
Habilitation médicale du domicile	-	-	✓
Système personnel de réponse aux urgences (SPRU (PERS))	✓	✓	✓
Formation préprofessionnelle	-	✓	✓
Supports à distance	✓	✓	✓
Soin de répit	✓	✓	✓
Colocation	-	-	✓
Soutien professionnel en petits groupes	-	✓	✓
Emploi accompagné – suivi	-	✓	✓
Emploi assisté – individuel	-	✓	✓
Logement familial accompagné	✓	✓	✓
Services de transition	-	✓	✓
Transport	✓	✓	✓
Modification du véhicule	✓	✓	✓
Accueil continu pour les jeunes	-	-	✓

Activités de jour et communautaires

Axé sur le développement ou le maintien des compétences. Peut être utilisé comme complément à votre journée lorsque vous travaillez à temps partiel. Disponible également lorsque vous n'avez pas d'option d'emploi.

Journée pour adultes

(DDAD, CDD)

Ce service propose des activités de jour enrichissantes dans un lieu sûr et encadré, loin de votre domicile. Vous pouvez utiliser ce service pour participer à des activités communautaires. Votre prestataire vous aide à devenir plus autonome en matière de santé et de services sociaux. Il vous accompagne dans les activités de la vie quotidienne, le maintien de votre santé et la supervision. Vous ne pouvez pas utiliser ce service pour un emploi ou du bénévolat.

Habilitation de jour pour enfants

(FSW, CDD)

Ce service se déroule en milieu communautaire. Il offre un enseignement et un soutien pédagogique adaptés aux besoins de votre enfant, en fonction de son âge, en raison d'un handicap ou d'un problème de santé particulier. L'accent est mis sur l'enseignement et le soutien pour favoriser l'autonomie et l'épanouissement personnel, tout en favorisant l'intégration dans la communauté. Il s'agit d'un service d'adaptation.

Intégration communautaire

(FSW, DDAD, CDD)

Enseigne l'autonomie, les comportements appropriés, la socialisation et les compétences d'adaptation. Ce service se déroule principalement au sein de la communauté. Vous décidez où et à quelle fréquence vous souhaitez vous rendre. Ce service renforce votre indépendance, vos choix personnels et vos interactions avec les personnes de votre communauté. Il vous accompagne dans les activités de la vie quotidienne, le maintien de votre santé et la supervision. Il s'agit d'un service d'adaptation.

Assistance de jour

(FSW, DDAD, CDD)

Propose des activités dans un lieu de jour géré par un prestataire. Votre prestataire enseigne l'autonomie, les comportements appropriés, la socialisation et les compétences d'adaptation. Ce service est disponible si vous n'avez pas d'objectif professionnel et n'êtes pas en recherche d'emploi. Il vous accompagne dans les activités de la vie quotidienne, le maintien de votre santé et la supervision. Il s'agit d'un service d'adaptation.

Soutien professionnel en petits groupes

(DDAD, CDD)

Offert en entreprise ou dans votre communauté. Vous travaillez seul ou en équipe pour acquérir des compétences et des comportements professionnels. L'entreprise rémunère votre prestataire et celui-ci vous rémunère. Vous pouvez interagir avec des employés ou des clients. Il vous accompagne dans les activités de la vie quotidienne, le maintien de votre santé et la supervision. Il s'agit d'un service d'adaptation.

Emploi

Soutien pour conserver un emploi intégré et compétitif.

Conseil en matière d'avantages sociaux

(DDAD, CDD)

Vous aide à comprendre votre parcours vers un emploi intégré personnalisé ou un travail indépendant. Il explique l'impact potentiel de l'emploi sur vos prestations actuelles. L'objectif est d'accroître votre autonomie économique en utilisant les mesures d'incitation au travail disponibles. Il comprend la formation, la planification et la gestion des prestations.

Exploration d'emploi

(DDAD, CDD)

Un service ciblé et limité dans le temps pour vous aider à faire un choix éclairé entre un emploi intégré personnalisé ou un travail indépendant. Ce service peut prendre jusqu'à 30 jours calendaires à compter de sa date de début.

Formation préprofessionnelle

(DDAD, CDD)

Vous enseignez les compétences professionnelles générales nécessaires pour trouver un emploi dans la communauté. Ce service est valable jusqu'à 12 mois. Il vous accompagne dans les activités de la vie quotidienne, le maintien de votre santé et la supervision. Il s'agit d'un service d'adaptation.

Emploi accompagné – suivi

(DDAD, CDD)

Vous aide à conserver un emploi compétitif. Ce service peut être fourni avec vous ou en communiquant avec votre employeur pour vous. Il s'agit d'un service d'adaptation.

Emploi assisté – individuel

(DDAD, CDD)

Fournit un coach d'emploi pour un enseignement individuel pour vous aider à conserver votre emploi compétitif. Ce service est fourni sur votre lieu de travail. Votre prestataire vous aide avec les compétences professionnelles et les orientations vers d'autres ressources. Il s'agit d'un service d'adaptation.

Résidentiel – Intermittent

Aide pour vivre chez vous ou en appartement. Cela peut s'agir de votre domicile familial ou d'un logement partagé avec des amis. L'objectif est de vous aider à être aussi autonome que possible.

Ménager

(FSW, CDD)

Aide aux tâches ménagères courantes, telles que la cuisine, la lessive, les courses et le ménage. Ce service de courte durée peut être utilisé lorsque la personne habituellement chargée des tâches ménagères n'est pas en mesure d'aider. L'aide et la surveillance ne sont pas incluses. Ce service est accessible aux personnes de moins de 18 ans vivant au domicile familial. D'autres services du DHHS peuvent répondre à ce besoin pour les personnes de 18 ans et plus.

Vie autonome

(FSW, DDAD, CDD)

Prodigué à votre domicile. Votre prestataire vous enseigne les compétences nécessaires pour vivre de manière autonome et participer à la vie de votre communauté. Votre prestataire vous accompagne dans les activités de la vie quotidienne, le maintien de votre santé et vos loisirs. Il s'agit d'un service d'adaptation.

Soins personnels LRI

(FSW, DDAD, CDD)

LRI signifie « Personne Légalement Responsable » et signifie qu'une personne occupant ce rôle fournit le service. Selon vos besoins, votre prestataire vous accompagne dans les activités de la vie quotidienne, les tâches liées à la santé et peut inclure des activités instrumentales de la vie quotidienne. Ce service est fourni à votre domicile et dans d'autres contextes communautaires.

Soin de répit

(FSW, DDAD, CDD)

Un service auquel vous pouvez recourir lorsque vous ne pouvez pas prendre soin de vous-même. Le répit est un soulagement temporaire pour votre aidant habituel qui vit avec vous. Votre prestataire vous aide avec les activités de la vie quotidienne, le maintien de la santé et la supervision.

Logement familial accompagné

(FSW, DDAD, CDD)

Fourni à votre domicile familial. Votre prestataire vous enseigne les compétences nécessaires pour vivre de manière autonome et vous permet d'être actif au sein de votre communauté. Il vous accompagne dans les activités de la vie quotidienne, le maintien de votre santé, les loisirs et les interactions sociales, ainsi que dans l'accès à la communauté.

Il s'agit d'un service d'adaptation.

Résidentiel – Continu

Disponible 24h/24 et 7j/7 pour assurer votre sécurité.

Habilitation comportementale à domicile (CDD)

Un service de courte durée pour les personnes souffrant d'un problème de santé mentale grave ou d'un comportement qui vous empêche de mener leurs activités quotidiennes habituelles. Ce service est offert à votre domicile. Il vous accompagne dans les activités de la vie quotidienne, le maintien de votre santé et la supervision. Il s'agit d'un service d'adaptation.

Accueil continu (CDD)

Ce service est assuré dans un établissement géré par un prestataire de soins avec un personnel de garde. Votre prestataire vous enseigne les compétences nécessaires pour vivre de manière autonome et participer à la vie de votre communauté. Votre prestataire vous accompagne dans les activités de la vie quotidienne, le maintien de votre santé, les loisirs et les aptitudes sociales, et vous assure une supervision. Il s'agit d'un service d'adaptation.

Hôte d'accueil (CDD)

Fourni au domicile d'un employé de l'agence. Vous vivez avec l'employé et partagez le quotidien de sa famille, au domicile et dans la communauté. Votre prestataire vous enseigne les compétences nécessaires pour vivre de manière autonome et participer à la vie de votre communauté. Votre prestataire vous accompagne dans les activités de la vie quotidienne, le maintien de votre santé, les loisirs et les aptitudes sociales, et vous assure une supervision. Il s'agit d'un service d'adaptation.

Habilitation médicale du domicile (CDD)

Un service à court terme lorsque vous êtes confronté à un événement médical grave qui vous empêche de poursuivre vos activités quotidiennes normales. Ce service est offert à votre domicile. Il vous accompagne dans les activités de la vie quotidienne, le maintien de votre santé et la supervision. Il s'agit d'un service d'adaptation.

Colocation

(CDD)

Fourni au domicile d'un prestataire de services. Vous vivez avec lui et partagez le quotidien de la famille, au sein de la maison et de la communauté. Votre prestataire vous enseigne les compétences nécessaires pour vivre de manière autonome et participer à la vie de votre communauté. Votre prestataire vous accompagne dans les activités de la vie quotidienne, le maintien de votre santé, les loisirs et les aptitudes sociales, et vous assure une supervision. Il s'agit d'un service d'adaptation.

Accueil continu pour les jeunes

(CDD)

Offert aux jeunes de 18 ans et moins, dans un foyer géré par un prestataire et avec du personnel de garde. Un accompagnement continu est personnalisé pour vous aider à acquérir, conserver ou améliorer des compétences qui vous permettront de gagner en autonomie. L'objectif est de vous offrir un environnement de vie le plus intégré possible et adapté à vos besoins. Il s'agit d'un service d'adaptation.

Technologies d'assistance et modifications

Technologie d'assistance

(FSW, DDAD, CDD)

Comprend des appareils, du matériel et des équipements pour vous aider à faire des choses par vous-même et réduire ainsi le recours à l'aide d'autrui.

Évaluation des modifications de l'environnement

(FSW, DDAD, CDD)

Une évaluation permet d'identifier les appareils nécessaires ou les modifications à apporter à votre domicile ou à votre véhicule. Celle-ci prend en compte vos besoins en matière de santé et de sécurité, vos modes d'accès à la communauté et votre autonomie. Ce service peut être requis avant l'utilisation de technologies d'assistance, d'aménagements domiciliaires ou de modifications de véhicule.

Modification de la maison

(FSW, DDAD, CDD)

Aménagez votre domicile pour faciliter et sécuriser vos déplacements et vos activités. Les modifications doivent vous aider à mieux accéder à votre domicile et à nécessiter moins d'aide de la part d'autres personnes.

Supports à distance

(FSW, DDAD, CDD)

Remote Supports est un prestataire qui utilise la technologie pour vous aider depuis un autre endroit grâce à une communication bidirectionnelle en direct. Il permet à votre prestataire de surveiller votre santé et votre sécurité sans être physiquement présent. Il peut utiliser des équipements tels que des capteurs et des alertes qui génèrent des données en temps réel.

Modification du véhicule

(FSW, DDAD et CDD)

Modifications apportées à une automobile/fourgonnette pour répondre à votre besoin de vous intégrer plus pleinement à la communauté. Les modifications doivent vous permettre d'accéder plus facilement à votre véhicule et d'avoir moins besoin de l'aide d'autres personnes.

Santé et sécurité

Évaluation consultative

(DDAD, CDD)

Vous aide à maintenir vos services actuels tout en assurant votre sécurité et celle des autres. Le prestataire vous observe à votre domicile et dans les services de jour, effectue une évaluation comportementale fonctionnelle et formule des recommandations à votre équipe. Des interventions comportementales sont élaborées, utilisées, évaluées et révisées si nécessaire. Il s'agit d'un service d'adaptation.

Surveillance du maintien de la santé

(FSW, DDAD, CDD)

Suivi de votre santé personnelle et collecte de données médicales pour améliorer la gestion, les soins et le soutien liés à vos maladies chroniques. Les professionnels de santé vous accompagnent et vous conseillent ; ils vous apprennent, à vous ou à votre tuteur, à surveiller vos symptômes, à suivre votre traitement et à adapter votre mode de vie pour préserver votre santé et votre bien-être.

Système personnel de réponse aux urgences (SPRU (PERS))

(FSW, DDAD, CDD)

Un appareil électronique pour vous aider à contacter quelqu'un en cas d'urgence. Le système est connecté à votre téléphone et notifie une personne désignée ou un centre d'appels lorsque vous appuyez sur un bouton.

Soutien aux aidants et aux familles

Formation d'aidant familial

(FSW)

Offre une formation et un enseignement aux membres de votre famille ou aux aidants non rémunérés qui apportent un soutien informel.

Mentorat familial et par les pairs

(FSW)

Des mentors ayant partagé leur expérience avec les familles ou les participants peuvent apporter soutien, éducation et conseils en partageant des stratégies et des expériences pour s'orienter dans le système et les ressources.

Biens et services

Services de transition

(DDAD, CDD)

Prise en charge des frais ponctuels liés à votre déménagement d'un ICF/IID, d'une maison de retraite ou d'un centre régional. Ces frais peuvent inclure le mobilier essentiel, les fournitures ménagères, les dépôts de garantie, les charges ou les cautions de base, ou encore les frais de déménagement.

Transport

(FSW, DDAD et CDD)

Ce service propose des trajets aller-retour pour les services de renonciation, distincts du transport pendant les services. Ce service ne doit pas remplacer les autres options qui s'offrent à vous, comme le transport par des amis ou des membres de votre famille. Il ne peut pas être utilisé pour se rendre à des rendez-vous médicaux, car d'autres services du DHHS peuvent répondre à ce besoin.

Contacter le DHHS

(877) 667-6266

dhhs.DDDCommunityBasedServices@nebraska.gov